

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 février 2019

Formation « Biodiversité et territoires » : ouverture des inscriptions pour les élus

En septembre 2018, l'Agence française pour la biodiversité, Régions de France et le RARE¹, s'alliaient pour confier au RARE l'élaboration et la mise en œuvre décentralisée d'une offre de formation biodiversité destinée aux élus locaux.

Conscients que la qualité de l'environnement est aujourd'hui l'une des premières préoccupations des Français, ces partenaires, depuis rejoints par l'ANEB², ont souhaité s'engager pour proposer aux élus de tous niveaux de collectivité une formation qui leur est dédiée.

Aujourd'hui, le programme de formation, qui s'appuie sur l'un de ses membres l'ARPE-ARB³ PACA, agréé organisme de formation des élus, est lancé.

Les partenaires invitent l'ensemble des élus territoriaux, à s'inscrire dès à présent sur le site formation-rare.fr, regroupant les différentes sessions de formation qui débiteront dans plusieurs régions de France dès le mois de mars.

Formation « Biodiversité et territoires » : lancement dès le mois de mars en régions

Les différentes sessions de formation « Biodiversité et territoire » ont pour objectif de sensibiliser les élus locaux aux enjeux et atouts de la biodiversité pour l'attractivité économique, sociale et culturelle de leur territoire. Cette offre de formation respecte l'identité et les besoins de chaque collectivité et offre aux élus une meilleure compréhension des enjeux liés à la protection et à la reconquête de la biodiversité, véritable préoccupation nationale et planétaire. Ces sessions permettront de promouvoir auprès des élus des modèles de développement de territoires engagés et de les accompagner dans l'exercice de leur fonction (*identification des freins, nouveaux projets à mener etc.*)

Six thématiques pour la reconquête de la biodiversité

Les élus locaux auront le choix parmi des journées de formation réparties autour de six thématiques qui regrouperont compétences des collectivités et enjeux de reconquête de la biodiversité. Chacun pourra s'inscrire à la thématique et dans la région de son choix parmi :

- ❖ **Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée**
- ❖ **Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie**
- ❖ **Prévenir les risques : les solutions sont dans la nature**
- ❖ **Dynamiser l'attractivité économique de votre territoire : la biodiversité, un atout**
- ❖ **Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des citoyens : un enjeu de territoires durables**
- ❖ **La biodiversité au cœur des politiques de l'eau (en partenariat avec l'ANEB)**

Des premières sessions organisées par des agences régionales volontaires sont d'ores et déjà proposées à l'inscription et d'autres seront progressivement mises en ligne.

¹Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement

²Agence Nationale des élus de bassin

³Agence régionale pour la biodiversité – Agence régionale de la biodiversité, Provence – Alpes Côte d'Azur

Proposer aux élus une offre de formation adaptée à leur territoire

Si la formation « **Biodiversité et territoires** » propose un programme national commun à tous les élus, la décentralisation de l'organisation de ces journées auprès des agences régionales de la biodiversité et des agences régionales du RARE pilotes, permettra de mettre en lumière en fonction des spécificités de chaque territoire les projets et actions de développement envisageables selon les collectivités.

Echange et partage d'expériences entre élus

Chaque session proposée sera parrainée par un ambassadeur élu volontaire pour recevoir ses pairs sur son territoire.

Une occasion d'échanger entre élus sur les difficultés rencontrées, les solutions apportées et de partager leur retour d'expérience et leur témoignage sur le thème du jour.

A l'issue des discussions, une visite terrain, mettra en avant une action en faveur de l'environnement réalisée dans leur collectivité.

A propos de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Suivez-nous sur :

www.afbiodiversite.fr



[@AFBiodiversité](https://twitter.com/AFBiodiversité) | #AFB

A propos de Régions de France

Régions de France a été créée en décembre 1998 pour répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les Présidents de Conseil Régional, les élus et leurs services. Ils ont souhaité mettre en commun les expériences vécues dans les Régions. Régions de France regroupe 19 membres (12 Régions métropolitaines et 7 collectivités d'Outre-Mer) et remplit quatre fonctions principales : - Régions de France est l'institution qui représente les Régions et des collectivités assimilées auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes ; - Régions de France promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ; - Régions de France organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ; - Régions de France est le centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.

Suivez-nous sur :

www.regions-france.org



[@Regionsdefrance](https://twitter.com/Regionsdefrance)

A propos du RARE

Le RARE [Réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement] réunit 13 agences en France. Adaptées aux besoins de chaque région, ces dernières agissent en lien avec les acteurs du territoire en mettant en œuvre les pratiques et solutions d'aujourd'hui et de demain, pour répondre aux enjeux de développement durable et de transitions écologique, économique et sociétale. Un réseau national de savoir-faire et de compétences, 3 cœurs de métiers au service des territoires :

- la connaissance des territoires
- l'accompagnement des territoires en transition
- l'innovation pour aller plus loin

Suivez-nous sur :

www.rare.fr

Contacts presse :

Agence WELLCOM - Sarah Chabane & Esther Lemblé
01 46 34 15 64 | afb@wellcom.fr

¹Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement

²Agence Nationale des élus de bassin

³Agence régionale pour la biodiversité – Agence régionale de la biodiversité, Provence – Alpes Côte d'Azur